

# Le bal du cinéma

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1933-1934)**

Heft 29-30

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732382>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plupart de ces cas, notre intervention n'a pas été vaine. Le différend entre M. Cosandey (Cinéma Novelty, Genève) et la Leo-Film, à Zurich (et l'A.L.S.) mérite une mention plus spéciale. Bien que ce cas ait été tranché par le président du Tribunal III, à Berne, nous avons engagé M. Cosandey — qui nous avait confié la défense de ses intérêts — à faire opposition à ce jugement. L'étude du dossier nous avait, en effet, permis de trouver des éléments favorables à une telle attitude de notre sociétaire qui, effectivement, a fini par avoir gain de cause : la partie adverse a renoncé, finalement, à ses prétentions.

Comme autre affaire personnelle, ou plutôt locale, nous citerons encore la décision prise en commun par les cinémas et la direction du Théâtre Municipal de Lausanne, toujours sous l'égide de notre Association, de disposer librement de tous les billets retenus à l'avance, qui ne seront pas retirés avant 20 h. 15, et de ne plus accepter de commande de billets, pour le même soir, à partir de cette heure. Nous croyons savoir que les intéressés sont très satisfaits de ces décisions qui ont mis fin à certains abus, comme celui, par exemple, de retenir des places dans plusieurs établissements à la fois (pour le même soir), quitte à laisser inoccupées et invendues celles qu'on ne veut plus, au dernier moment !

Notre rapport de gestion pour 1932 est terminé. Se plonger dans de plus amples détails serait l'allonger inutilement. Il est d'ailleurs suffisant pour déromper ceux — car il y en a, paraît-il — qui doutent encore de l'utilité et de l'activité de notre Association, comme aussi de l'utilité et de l'activité de notre secrétariat permanent, et pour prouver à ceux qui n'ont jamais cessé de lui faire confiance — et c'est la grande majorité — que, sans grand bruit, mais aussi sans relâche, il fait tout son possible pour la mériter toujours davantage. Si tout n'est pas parfait dans notre grande famille du cinéma et dans notre branche, nous espérons néanmoins y arriver peu à peu. Pour cela il faut la collaboration de toutes les énergies, de toutes les bonnes volontés, de toutes les forces vives et l'imposant état de nos membres, à ce jour, nous permet les meilleurs espoirs pour l'avenir.

C'est dans ces sentiments que je vous réitère l'assurance de mon entier dévouement à notre cause et à notre Association et que je vous présente, Monsieur le président et Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Lausanne, janvier 1933.

Le secrétaire de l'A.C.S.R.  
A. BECH.

## Le bal du cinéma

Fort bien organisé par quelques « amis du cinéma », ce bal eut lieu le mercredi 15 mars, à Genève. Ce fut un immense succès, tant au point de vue de la participation que des réjouissances. Regrettons toutefois l'absence de la plupart des cinématographistes : chacun croyait assister à une manifestation officielle de la cinématographie suisse et a dû être étonné de la voir si peu représentée au Palais d'Hiver. Ainsi les profondes divisions régnant entre les membres des différentes associations ont eu, ce soir là, leur consécration officielle...

La soirée débuta par un banquet. Soyons charitable autant pour le service que pour le menu et bornons-nous à enregistrer l'atmosphère de cordiale sympathie qui régna d'emblée. On entendit, sous l'excellente présidence de M. Hoffmann, un flot d'aimables paroles, puis tout le monde se rendit dans la belle salle du Palais d'Hiver, richement décorée pour la circonstance.

Une très grande affluence se pressait déjà dès l'ouverture des portes. Ceci était dû en grande partie à ce qu'au cours de la soirée devait avoir lieu l'élection de la reine et du roi du cinéma suisse 1933.

Les organisateurs s'étaient assurés la collaboration de *Cinégram* pour les prises de vues sonores. Aussi une partie de la salle était-elle transformée en studio : appareils de prise de vues, appareil du son, sunlights, rien ne manquait.

Après qu'une estrade fut placée au milieu de la salle, et que le jury fut installé, le concours commença. Une à une chaque concurrente devait passer deux fois sur le podium. Tout de suite quelques-unes recueillirent de la part du public de vifs applaudissements.

Le jury, composé de quatre dames et de six messieurs, était chargé de sélectionner six représentantes féminines et trois nouveaux Adam. Le choix du jury : le No 27 recueillit l'unanimité des spectatrices et spectateurs et M. Edgar Holzer fut sacré Roi du cinéma 1933.

Mlle Berthe Berlie, une blonde et ravissante Genevoise, portant le numéro 4, fut ensuite élue Reine et fortement applaudie par le public.

Ajoutons que toutes ces futures vedettes furent présentées au jury et au public par le toujours joyeux M. Fernand Reyrenns, directeur de la Fox-Film.

En terminant ce bref compte-rendu, espérons avoir, l'an prochain, un bal officiel du cinéma, avec la participation de tous les cinématographistes de notre pays.

V. F.

## Association Cinématographique Suisse-Romande

Etat des membres actifs au 1<sup>er</sup> mars 1933

Casino	<b>Aigle</b>	R. Dubois.
Casino	<b>Aubonne</b>	G. Louviot (Morges).
Cinéma	<b>Ballaigues</b>	G. Louviot.
Casino	<b>Bex</b>	G. Decaux.
Luna	<b>Bière</b>	A. Jotterand.
Union	<b>Brassus</b>	Société immobilière.
Apollo-Modern Simplon	<b>Brigue</b>	R. Gaillard. K. Tichelli.
Lux	<b>Bulle</b>	M. Torriani.
Eden	<b>Château-d'Oex</b>	J. Renaud.

Sirius	<b>Châtel-St-Denis</b>	C. Fischer.
Apollo Scala Eden Simplon	<b>La Chaux-de-Fonds</b>	Brum (Capitole S. A.). » L. Richard. F. Schallenberger.
S. A. (Genève)	<b>Colombier</b>	Rue du Rhône 19.
Casino	<b>Cossonay</b>	Dénéreaz.
Major Davel	<b>Cully</b>	F. Piguet.
Apollo Sonore	<b>Delémont</b>	J. Bianchi. Ch. Boéchat.
Casino	<b>Fleurier</b>	Gammeter A.
Capitole S. A. Royal Simplon	<b>Fribourg</b>	Gerber. H. Goeldlin. Livio.